

Séance du 21 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt et un juin à 20 heures 00,
Le Conseil Municipal, s'est réuni dans la salle des délibérations.
La séance a été publique

Présents : MM. François-Xavier LENOTTE - Éric SCARLAKEN – Jean-Pierre CHRZAN - Guy BRIDAULT - Sébastien BANSE – Jean-Jacques LERCHE – Olivier CANONNE - Mmes Marie Bernadette BUISSET LAVALARD - Isabelle BUISSART - Marie-Louise DERAÏN

Absents excusés : Marc HUART

Absent : 0

Procuration: Mr HUART à Mme BUISSET

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 avril 2017

Après lecture, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Mme le Maire fait part à l'Assemblée de son souhait d'ajouter à l'ordre du jour :

- Lancement des appels d'offres pour les différents lots travaux de mise en accessibilité de la mairie et de la salle communale

Mme le Maire donne lecture du petit mot de Mr HUART.

I – Modification de compétences optionnelles de la Communauté d'Agglomération de Cambrai

Délibération n° 031_2017

La communauté d'agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Cambrai et de la Communauté de Communes de la Vacquerie, a été créée par arrêté du Préfet en date du 23 novembre 2016.

Le Conseil Communautaire dans sa séance du 14 avril 2017 a décidé à l'unanimité :

- De modifier les compétences optionnelles suivantes :
 - « les actions visant à assurer le suivi de personnes en difficulté, en partenariat avec la Maison de l'Emploi, le PLIE et la Mission Locale »
 - « les actions favorisant l'insertion des personnes en difficultés en partenariat avec le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Cambrésis) et la Mission Locale »

En « les actions visant à assurer le suivi et l'insertion de personnes en difficulté, en partenariat avec la Maison de l'Emploi, le PLIE et la Mission Locale ».

- De modifier la compétence supplémentaire suivante :
 - « prévention des inondations par débordement des cours d'eau sur les commune de Cambrai, Cantaing-sur-Escaut, Fontaine-Notre-Dame, Marcoing, Noyelles-sur-Escaut et Proville »

En « Prévention des inondations »

Ces modifications de compétences doivent être soumises à l'approbation du Conseil Municipal de chaque commune membre.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, de se prononcer favorablement sur ces modifications de compétences de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

II - Contrat d'entretien de l'installation des cloches et de l'horloge de l'Eglise : renouvellement

Délibération n° 032_2017

Depuis 2012, la SARL LEPERS & Frères entretient l'installation des cloches et l'horloge de l'Eglise. Le contrat d'entretien arrivera à son terme le 31 décembre 2017.

Aussi, la société propose à la Commune le renouvellement du contrat de maintenance pour 5 ans et pour un coût annuel de 170.00 € H.T. à compter du 1^{er} janvier 2018.

La prestation comprendrait :

- une visite annuelle de révision complète,
- toute intervention nécessaire à la bonne marche de l'installation électromécanique de la cloche et de l'horlogerie monumentale de l'Eglise.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de renouveler le contrat de maintenance proposé
- **AUTORISE** Mme le Maire à le signer.

III – Recrutement d'un CAE CUI pour la rentrée scolaire de septembre

Délibération n° 033_2017

Le contrat CAE CUI de Mme DRANCOURT Marie-Christine se termine fin septembre 2017. Pour veiller à la continuité du service de la cantine et de la garderie, la commune doit envisager le recrutement d'une personne en CAE.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Madame le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle emploi pour ce recrutement.

Mme le Maire et Mr DESMEE, Directeur d'Ecole, procéderont aux entretiens des postulants. Une expérience avec les enfants est vivement souhaitée.

IV – Point PLU

- 24 avril 2017 : Mme le Maire, Mr CHRZAN, Me LENOTTE ont rencontré le Capitaine ROCHER du SDIS, NOREADE et Les Murs Mitoyens avant la réunion des Personnes Publiques Associées pour faire le point sur la sécurité incendie. Le SDIS n'a pas encore rencontré tous les agriculteurs pour faire le point de la DECI.
- 10 mai 2017 : réunion avec les PPA (Personnes Publiques Associées) et les conseillers municipaux de la commission Urbanisme : Mme le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion. Réponse est donnée aux différentes questions.

Suite à cette réunion, quelques modifications doivent être apportées au PADD, les axes de ruissellements doivent être validés et le développement de l'AOP (Opération d'Aménagement et de Programmation) doit être mieux argumenté.

V – Urbanisme

A sa demande, Mme BUISSET informe qu'elle a rencontré le 2 mai, Mr RINGEVAL et Mme CIGLIANA de la DDTM Douai pour s'entretenir du différend causé par le Permis de Construire de Melle BEREZOVSCHI. Mme CIGLIANA a présenté un tableau récapitulatif avec reprise point par

point des différents désaccords avec les voisins. Selon la DDTM, il n'y a pas d'infraction tenable devant le Tribunal Administratif.

Les permis de construire de Mr ZIMMER, 1, rue de Wambaix et de Mr BELZEGA, 51, Grand' rue ont été accordés.

Mme le Maire a suggéré à Mr ZIMMER et à Mr DILLIES de prévoir dans un même temps leurs travaux de branchement (eau potable, assainissement, gaz, électricité, télécom) afin d'avoir le moins possible d'ouverture de route.

VI – Travaux de rénovation et de mise aux normes de la mairie et de la salle communale

La cabine téléphonique située sur le parvis de la mairie a été retirée. Mme le Maire remercie Mr HUART pour son concours.

Les sondages ont été réalisés (RAS).

Lors de la réunion du 6 juin en sous-préfecture, à laquelle Mme le Maire assistait, la commission d'arrondissement de sécurité a émis un avis défavorable à l'autorisation de travaux déposée. La notice était erronée, l'établissement est classé en catégorie 4 et non en catégorie 5. Mme le Maire a contacté le SDIS et le Bureau d'études pour accélérer. Les documents rectifiés ont été redéposés, le dossier sera représenté début juillet à la commission.

DETR : le dossier est passé en commission des Elus en sous-préfecture la semaine dernière. La subvention est accordée au taux de 35 % soit 131 075.00 €.

Réserve parlementaire : accordée 5 000 €

Villages et Bourgs : relance à Mr BRICOUT

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de lancer les appels d'offres pour les différents lots (menuiserie, maçonnerie, carrelage, plomberie, extension.....) afin d'obtenir une vision plus juste du coût. Les différents lots sont revus en détail avec certains travaux en option.

Délibération n° 034_2017

Lancement de la consultation pour la réalisation des travaux de réhabilitation et mise aux normes PMR de la Mairie et de la Salle Polyvalente à SÉRANVILLERS-FORENVILLE.

Madame Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 18 janvier 2017, le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation et mise aux normes PMR de la Mairie et de la Salle Polyvalente a été attribué au Cabinet CIBLE VRD à Marcoing.

Cet appel d'offre a pour objet de consulter les entreprises pour la réhabilitation et mise aux normes PMR de la Mairie et de la Salle Polyvalente.

L'estimation prévisionnelle des travaux est évaluée à la somme de **357 907,00 € H.T.** (hors frais maîtrise d'œuvre).

Les missions de contrôle technique et de coordination SPS seront confiées aux Bureaux SOCOTEC et CEFAQ ayant été retenus à l'issue des consultations y afférents.

Au regard de ce qui précède, Madame Le Maire propose au conseil Municipal de lancer l'appel d'offre

pour la réhabilitation et mise aux normes PMR de la Mairie et de la Salle Polyvalente

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité :

- le programme de travaux de réhabilitation et mise aux normes PMR de la Mairie et de la Salle Polyvalente dont le coût prévisionnel s'élève à 357 907,00 € H.T.
- d'autoriser le lancement des consultations d'entreprises conformément aux dispositions du code des Marchés Publics,
- d'autoriser Madame Le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet,
- d'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

VII – Parc photovoltaïque – Site de Niergnies

Mme le Maire a reçu un second courrier de la CAC pour une étude de circulation sur la commune. Elle est toujours en attente d'une rencontre avec TEREOS pour avoir plus d'éléments à présenter pour confirmer les difficultés futures de circulation.

Concernant la centrale, ENEDIS ne peut absorber l'électricité qui sera produite. Un premier raccordement à Proville est prévu pour septembre 2018. La 2^{de} partie sera raccordée sur un poste de Fontaine Notre Dame. L'appel d'offres est lancé.

Aucune retombée d'IFER pour l'instant.

16 mai : réunion des usagers du site :

Les voitures stationneront jusque fin juillet.

Pas de stationnement des gens du voyages cet été.

VIII – Questions diverses

- **Presbytère** : Départ du locataire. Quelques travaux à prévoir
- **Entretien des espaces verts** :
 - Tonte : un devis a été demandé auprès des Ets BUISSART pour effectuer une tonte durant les congés de l'agent communal (14/07 au 17/08), Germain propose de « casser » ses congés afin d'effectuer lui-même cette tonte. Cette solution est retenue.
 - Arrosage des fleurs : Mme le Maire sollicitera les conseillers municipaux.
 - Débroussaillage : les brigades vertes sont intervenues
 - Traitement phyto : les nouveaux produits sont moins efficaces
- **Benne déchets verts** : Mme le Maire a envoyé un mail à Mr ADHUIIN pour lui faire part de son mécontentement ; la plaquette distribuée en début d'année n'est pas assez explicite. Le livret distribué les années précédentes était plus pratique. La pose d'un panneau d'information sur le parking du cimetière est souhaitable pour donner une information plus claire aux usagers.
- Suite à la canicule, les horaires de **ramassage des poubelles** ont été aménagés en fonction des heures les moins chaudes.
- **Sécurité routière** : 3 devis seront demandés pour le marquage au sol
- **RPI** : une baisse des effectifs est constatée. Lors du Conseil d'Ecole, aucune information n'a été reçue concernant le retour à la semaine de 4 jours. L'organisation de la rentrée prochaine sera « reconduite à l'identique » à priori sauf si nouvel élément. Départ à Niergnies de Mme FIEVET remplacée par Mr HOCQ. Un sondage effectué auprès des enseignants par Mr DESMEE, semble favorable à un retour à la semaine de 4 jours. Mr DESMEE ne souhaite pas continuer les activités périscolaires.
- **Transport scolaire** : Mme le Maire a assisté à la commission Transports, la prise en charge du transport des regroupements pédagogiques est de nouveau remise en cause. Suite à la Loi Notre, la compétence de transport assurée par le Département est transférée à la Région. Coût du transport des RPI de la CAC 60 000 €. Les élus présents ont souhaité qu'un courrier soit adressé au Département pour informer que les communes ne paieront pas le transport. Elles subissent

des baisses de dotation et il sera rappelé qu'à l'origine de la création des RPI, une convention avait été signée avec le Département.

- Pour les collégiens : la gratuité totale du transport est supprimée, restera à la charge des parents 100€
- **Mobi +** : coût élevé pour la CAC – abus de certains ! Service utile pour les communes rurales
- **Boîte cidex** : Mme le Maire a envoyé les photos des anciennes boîtes. un rappel a été fait auprès des services de La Poste pour le changement des boîtes, en priorité la rue de Forenville. Mme le Maire rappelle à l'assemblée que les boîtes collectives sont imposées par La Poste.
- **AJR** :
 - ✓ une enquête concernant la vie quotidienne des séniors a été distribuée aux aînés de plus de 65 ans. Peu de retour.
 - ✓ Un atelier « Toilettes sèches » sera proposé prochainement
 - ✓ La micro crèche de Niergnies ouvrira en janvier 2018
- **Fête de Voisins** le vendredi 23 juin, apéro offert par la commune
- **Fête Nationale : 13 juillet** :
Pas de feu d'artifice cette année, Germain n'a plus d'agrément.
 - ✓ Retraite aux flambeaux
 - ✓ Guillaume propose de réaliser son « Jeudi des Voisins » sur le terrain de football. Pas d'objection

14 juillet : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts. Mme le Maire propose de faire un « Petit déjeuner Républicain ». Après réflexion, l'assemblée reste sur le traditionnel vin d'honneur.
- **Les Scènes du Hauts Escaut** : un livret d'information sur les activités proposées est disponible en mairie. Une première action a été réalisée auprès des enfants du RPI par un conteur burkinabais.
Un Farmer's Boys Festival est prévu le 23 septembre à Ribécour-la-Tour, à l'origine de ce festival, Guillaume et Fabrice, tous deux de notre commune.
- **2 juillet** : Messe à Séranvillers-Forenville. Mme le Maire fait appel aux bonnes volontés pour le nettoyage de l'Eglise.
- Mme le Maire donne lecture du petit mot de remerciements de Mme DAMAY.
- Mr CHZRAN informe l'Assemblée qu'il y a une tache sur le parvis de l'Eglise !

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mme le Maire déclare la session close.
La séance est levée à 23 heures 00.